



CP VLM 1ere OS du CP VLM

AGRESSION AU QUARTIER ARRIVANT : L'AILE 2 « L'UDV WISH » DU CP DE VLM !

Le 06.07.2025

L'Aile 2 du Quartier arrivant, transformée en « UDV Wish », concentre les mêmes profils ultra-violents qu'une véritable Unité pour Détenus Violents, mais sans les moyens ni l'encadrement adaptés. Une zone sacrifiée, laissée aux surveillants, en première ligne, sans protection suffisante.

Ce soir, lors du retour de promenade d'un détenu en gestion isolé, une violente agression a eu lieu. Le détenu B*, bien connu pour sa dangerosité et ses antécédents violents, **a porté plusieurs coups de poing d'une extrême brutalité**, allant jusqu'à faire **exploser l'arcade sourcilière** du premier surveillant, qui tentait simplement de le réintégrer dans sa cellule d'affectation.

Ce dernier, malgré **plusieurs coups venus tuméfier son visage**, a réussi à s'extraire de la cellule et à refermer la porte sur l'agresseur, empêchant ainsi un drame encore plus grave.

La situation a pu être maîtrisée uniquement grâce au **professionnalisme** et à la **réactivité** des agents présents, et à la **lucidité** du gradé blessé.

Une équipe protégée par des tenues pare-coups a ensuite dû être mobilisée afin d'extraire le détenu et de le placer au quartier disciplinaire à titre préventif.

Le placement du détenu au quartier disciplinaire aurait pu clôturer cette journée éprouvante. Mais non. À VLM, nous ne sommes jamais à une surprise près. **Le détenu a finalement été placé en cellule de protection d'urgence (CPROU) après une malheureuse et infructueuse tentative de pendaison, il semble qu'il sera transféré dès ce soir en hospitalisation d'office.** Une décision qui une fois de plus, laisse les agents seuls face à des profils toujours plus instables, violents et dangereux, sans que la chaîne pénale prenne réellement la mesure de la gravité des faits.

L'UFAP UNSa Justice du CP de VLM dénonce avec la plus grande fermeté cette lâche agression. Elle apporte tout son soutien au premier surveillant Mickaël. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et l'assurons de notre présence et de notre appui pour l'ensemble des démarches judiciaires et administratives qu'il souhaitera entreprendre.

L'UFAP UNSa Justice du CP de VLM exige le transfert immédiat de ce détenu vers un autre établissement pénitentiaire, une réponse pénale ferme et exemplaire de la part de l'autorité judiciaire, et une sanction administrative immédiate et proportionnée à la gravité des faits.

L'UFAP UNSa Justice du CP de VLM demande également que l'auteur des faits soit placé en **garde à vue sans délai afin qu'une réponse judiciaire rapide, dissuasive et ferme soit apportée.**

L'UFAP UNSa Justice du CP de VLM revendique depuis de nombreuses années des établissements adaptés à ces profils ingérables.

Non, les personnels pénitentiaires ne sont pas des punching-balls ! Ils méritent des moyens, des protections, et un environnement de travail respectueux de leur engagement quotidien.

Demain matin, L'UFAP UNSa Justice du CP de VLM organise un retard d'appel en soutien à Mickaël, victime de cette violente agression.

M.O, secrétaire locale de **L'UFAP UNSa Justice du CP de VLM.**